



Diffamation, violation de vie privée - comment lutter

Par Visiteur

Bonjour,

Voilà des années que je crois être victime de diffamation, de violation de vie privée et d'incitation à la haine contre moi. A chaque fois que j'ai vu un avocat, soit il ne croit pas à mon histoire, soit il me dit qu'on ne peut rien faire sans preuve. J'entends des rumeurs dans ma rue, les gens parlent entre eux, j'entends des bribes de conversations... Bref, je n'ai pas de témoignages, pas de preuve... que des rumeurs, des attitudes hostiles...rien de directe. Que puis-je faire ? Y a-t-il quelque chose à faire pour déclencher une enquête de voisinage par exemple ? Comment puis-je arriver à déposer une plainte ?

Par Visiteur

Cher monsieur,

J'entends des rumeurs dans ma rue, les gens parlent entre eux, j'entends des bribes de conversations... Bref, je n'ai pas de témoignages, pas de preuve... que des rumeurs, des attitudes hostiles...rien de directe. Que puis-je faire ? Y a-t-il quelque chose à faire pour déclencher une enquête de voisinage par exemple ? Comment puis-je arriver à déposer une plainte ?

Mais c'est qui "les gens" dont vous parlez?

Et puis, qu'est-ce qui est dit à votre propos?

Très cordialement.

Par Visiteur

"Les gens", ceux dont j'entends le plus des rumeurs, sont des gens du voisinage dans ma rue quand j'ai la fenêtre ouverte. Il y a aussi le restaurant en face. Plusieurs fois, j'ai entendu des gens sortir de là et parler de moi en mal. Les gens qui sont à l'origine de cette diffamation sont d'anciens employeur.

Ce qui est dit à mon propos de ce que j'ai compris à ce jour, c'est qu'on me reproche de ne pas défendre ma réputation, de ne pas me battre justement... et que c'est du fait que je suis orgueilleux. Bref, je suis une personne abominable parce que ça fait des années que je n'ai rien fait pour me défendre d'après eux. Et que donc, je suis un irresponsable.

J'ai pourtant eu différent employeurs depuis avec qui tout c'est bien passé.

Peu importe ce qui se dit, le fait est que je ne sais pas comment déclencher une enquête... sans preuve ni témoignage. Car les gens qui on entendu mon histoire, me déteste et ne témoignerons jamais pour dire qu'on me diffame.

N'y a-t-il pas un moyen de déposer une plainte contre X pour diffamation sans preuve ?

Dire que je suis sûr qu'une simple enquête de voisinage ferait parler les gens... :(

Merci.

Par Visiteur

Cher monsieur,

Peu importe ce qui se dit, le fait est que je ne sais pas comment déclencher une enquête... sans preuve ni témoignage. Car les gens qui on entendu mon histoire, me déteste et ne témoignerons jamais pour dire qu'on me diffame.

N'y a-t-il pas un moyen de déposer une plainte contre X pour diffamation sans preuve ?

Si théoriquement possible. Malheureusement, il est fort probable que la police refuse d'enquêter dans la mesure où il faudrait réaliser un certain nombre d'acte d'enquête et que la Police n'en prendra pas la peine, ni le temps, vu la faible gravité de l'infraction (Petite amende seulement pour une diffamation).

Or, la constitution de partie civile destiné à forcer le juge d'instruction à enquêter n'est pas possible en matière de contravention.

IL n'y a donc rien à espérer de la justice sur ce point.

Très cordialement.

Par Visiteur

Merci beaucoup, mais je dirais pas que c'est d'une faible gravité parce que pour moi, je pense être passé pour un c... dans toute la ville. On parle de moi, partout ou je vais.

Merci beaucoup, d'avoir confirmé ce que je pensais en tout cas.